

qui gagnent moins de \$2,400 par année, des ouvriers qui demeurent dans des taudis, et je disais même, l'autre jour, dans des cabanes à chien. Monsieur l'Orateur, nous tolérons que des gens demeurent dans des cabanes semblables. Des mères de famille, des pères de famille, des enfants canadiens vivent actuellement dans des conditions infectes, et ce, en pleine ville de Montréal, la métropole du Canada, la deuxième ville française du monde. Cet état de choses ne se retrouve pas seulement à Montréal; il y a également des coins de taudis à Toronto.

Hier, j'étais à Brockville, et j'y ai vu des taudis. Des taudis, il y en a partout, et ce, en dépit du fait qu'on ait la disponibilité et le pouvoir de les faire disparaître et de loger convenablement nos gens; mais on tolère les restrictions de crédit sous prétexte qu'on doit combattre l'inflation, alors que c'est exactement le contraire qui se produit.

Ces restrictions de crédit feront hausser les taux d'intérêt. C'est entendu que lorsque le taux d'intérêt augmente, la maison coûte plus cher. C'est la répétition de la politique du gouvernement, alors qu'il nous imposait cette taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. D'un côté, quand on construisait une maison en hiver, le gouvernement se croyait généreux en consentant une prime de \$500, alors que de l'autre, l'augmentation du prix de la maison, par suite de l'imposition de la taxe de vente, représentait une augmentation de \$1,000 pour une maison de \$13,000 à \$14,000.

Le gouvernement se croit généreux à l'endroit des Canadiens. Pourquoi toujours écraser ceux qui bâtissent le pays? Sommes-nous ici pour écraser le peuple canadien, ou pour le servir? Nous sommes ici pour servir le peuple; servons-le donc, et cessons de servir la finance. A ce moment-là, nous arriverons peut-être à une solution acceptable.

L'autre jour, j'entendais l'honorable député de Montmagny-L'Islet (M. Berger) répéter ses accusations à l'effet qu'avec les créditistes, il n'était question que d'argent et de piastres et que c'était toujours les mêmes ritournelles. Que fait le gouvernement? C'est toujours la même ritournelle. Une restriction de crédit, qu'est-ce que c'est? Au lieu de faire les piastres au sein de l'abondance quand les Canadiens sont capables de faire une production abondante, on restreint les piastres pour mettre les Canadiens en pénitence. Le peuple canadien, la population de la province de Québec n'endurera pas cette politique de restriction pendant bien des années.

Monsieur l'Orateur, nous en avons soupé de ces solutions de midi à quatorze heures qui ont toujours pour effet que la finance doit être respectée et que le peuple canadien doit payer

les pots cassés. Il me semble que les classes de la société canadienne ont assez souffert dans le passé, par suite de cette politique de restriction, politique de misère au sein de l'abondance.

Monsieur l'Orateur, je termine mes remarques en disant que le Canada a besoin actuellement d'une politique d'expansion du crédit selon les possibilités que nous avons. Et à ce stade, je veux répéter qu'il n'est nullement question d'imprimer des piastres ou du crédit sans considération, mais bien de développer le pays, de construire des habitations, de développer nos richesses naturelles, selon les possibilités physiques et les capacités que nous avons au Canada.

Dans quelques jours, nous étudierons les crédits du ministère du Commerce. Le ministre sait de quoi il s'agit, car il est au courant des possibilités immenses que nous avons, non seulement dans la province de Québec mais dans tout le Canada.

Alors, regardons donc ces possibilités physiques et adaptons-y notre système financier. A ce moment-là, je suis persuadé que nous aurons servi les meilleurs intérêts de la nation canadienne, dans son ensemble.

[Traduction]

**L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je dois avouer qu'en écoutant hier les remarques que le député de Northumberland (M. Hees) a prononcées avant son amendement, j'ai eu à peu près la même impression que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron), c'est-à-dire que j'ai trouvé difficile de discerner où le député voulait en venir. Ses remarques étaient intéressantes, mais j'en cherchais vainement l'orientation.

Il s'est trouvé hier à la Chambre un observateur—et non pas un député—qui m'a fourni une réponse aux questions que je me posais sur les remarques du député. Il a eu soin de me remettre ce matin le texte d'un discours que le député de Northumberland avait préparé et qu'il a prononcé à Lindsay, en Ontario, le 13 mai, devant les membres de l'association municipale de l'Ontario. Moi-même, je prends parfois la parole devant les membres d'associations municipales, car je constate que celles-ci constituent un milieu approprié aux discours politiques. C'est plutôt parce que le discours du député était un discours politique prononcé devant une association de caractère politique que j'ai éprouvé la même difficulté que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, parce que le discours politique non pertinent a précédé la motion.

Si vous comparez ce discours à celui que le député a prononcé à la Chambre hier, vous constaterez que les cinq dernières pages et